



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

L'Office français de la biodiversité dans le **Puy-de-Dôme**



LES MISSIONS



Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du procureur de la République et du préfet de département, ainsi que des actions de police sanitaire.

Ils conduisent des enquêtes dès lors qu'une infraction environnementale majeure est constatée : atteintes aux milieux aquatiques et terrestres (destructions, pollutions, altérations) ou aux espèces sauvages (braconnage, capture, trafic).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires notamment :

- en milieu aquatique (travaux en cours d'eau et zone humide, gestion quantitative et qualitative, continuité écologique) ;
- dans les espaces naturels protégés (site UNESCO, réserves naturelles...);

- dans le cadre de projets d'aménagement : vérification des mesures correctives et compensatoires visant à limiter les impacts des travaux sur la biodiversité ;
- en cas de détention, d'élevage et de vente d'espèces non domestiques ;
- pour la pratique de certaines activités de loisirs : circulation des engins motorisés en espace naturel, chasse, pêche en eau douce... ;

Face aux risques sanitaires (influenza aviaire, peste porcine africaine, ...), ils participent à la surveillance de la faune sauvage.

>
*Surveillance de l'état écologique
de la rivière Sioule*



DE L'OFB DANS LE PUY-DE-DÔME



Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles alimentant des bases de données régionales et nationales.

Ils relèvent des indices de l'état de conservation des cours d'eau, zones humides, bocages.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce par exemple :

- au baguage d'oiseaux sauvages (notamment tourterelle des bois, caille des blés, pigeon colombin, bécasses des bois, bécassines) ;

- au suivi de différentes espèces à enjeu de conservation : par exemple castor, loutre, loup, lynx, écrevisse à pieds blancs, faucon pèlerin, chouette de tengmalm ;
- à la réalisation de pêches d'inventaires dans le cadre de la DCE (Directive cadre sur l'eau).



Intervention sur le castor auprès des scolaires





^
*Tourterelle des bois,
une espèce à enjeux suivie
grâce à des actions de baguage*

<
*Contrôle d'un véhicule
terrestre à moteur
en milieu naturel*

Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité du Puy-de-dôme, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs publics territoriaux :

- il apporte un appui aux services de l'État (DDT*, DDPP*) sur des orientations réglementaires. Il rédige des avis techniques, avant la réalisation de travaux en milieu naturel dans le cadre de la séquence « Éviter-Réduire-Compenser » ;
- il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (contrats de rivière,...) et terrestres (Natura 2000,...) ;
- il participe à des comités décisionnels : MISEN*, COLDEN*, CDE*,...

*
*DDT : direction départementale
des territoires*

*DDPP : direction départementale
de la protection des populations*

*MISEN : mission inter-services de
l'eau et de la nature*

*COLDEN : comité de lutte contre
la délinquance environnementale*

CDE : comité départemental de l'eau

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la perte de biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'évènements publics (salons, forums), ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ?

Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires éducatives et les programmes « Engagés pour la nature ».

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique
« les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE
DÉPARTEMENTAL
DU PUY-DE-DÔME

Implantation :

Lempdes

Rattachement :

direction régionale
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'OFB

Effectifs :

17 agents

—
Intervention sur l'ensemble
du département en milieu
terrestre et aquatique.

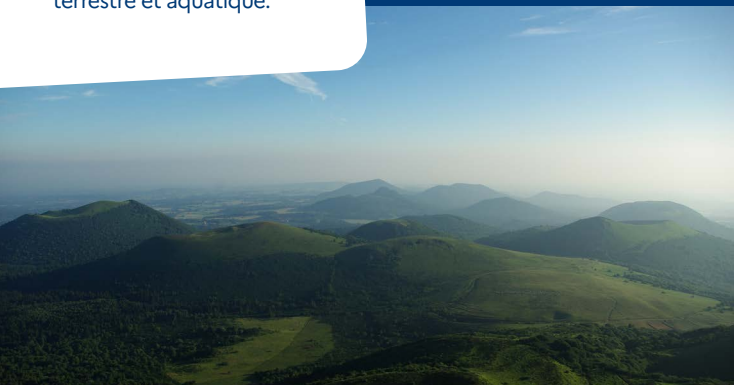
L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental du Puy-de-Dôme

16B rue Aimé Rudel
63 370 Lempdes
04 73 16 26 00
sd63@ofb.gouv.fr



Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Chemin des chasseurs
69500 Bron
04 72 78 89 40
dr.auvergne-rhone-alpes@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes



www.ofb.gouv.fr
[@OFBiodiversite](https://www.instagram.com/OFBiodiversite)

